

Dialogoforum met het middenveld:**“De plaats van mensenrechten in het Belgisch buitenlands beleid”****Tussenkomst van Dhr Didier Reynders,
Vice-Eerste Minister en Minister van Buitenlandse Zaken,
Buitenlandse Handel en Europese Zaken**

17 juni 2013, Egmontpaleis

Introduction

Je me félicite de votre présence et de votre intérêt pour ce dialogue sur « la place des droits de l'homme dans la politique étrangère de la Belgique ». Lors de déplacements à l'étranger, j'ai régulièrement des rencontres avec la société civile. Il est donc normal que j'ai également l'occasion de m'entretenir avec des représentants de la société civile belge, qui plus est, très dynamique et très active en matière de politique étrangère.

Je sais que vous entretenez des contacts étroits et intenses avec mes collaborateurs et avec le Département des Affaires étrangères. Nous faisons tous de notre mieux pour y donner suite. Je vous encourage à poursuivre cette interaction qui est très bénéfique pour notre travail et permet également de vous faire part de mon engagement et de mon action au quotidien et de vous faire bénéficier du contexte dans lequel nous devons opérer et parfois aussi des contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

Je sais qu'il existe un intérêt pour la situation en Belgique. Je puis vous assurer que l'on continue le travail avec les différents départements concernés. C'est le cas pour la mise en place d'une Commission nationale des droits de l'homme. Quant au dossier relatif aux minorités nationales, je l'ai mis à l'agenda de la Conférence interministérielle de Politique étrangère (CIPE). J'essaie actuellement de régler les derniers détails pour la mise en place du Groupe de travail qui a été annoncé.

Na een beetje meer dan anderhalf jaar aan het hoofd van de Belgische diplomatie, heb ik enkele maanden geleden het initiatief genomen om een forum te organiseren met het maatschappelijk middenveld. Ik hoop dat men dit soort ontmoetingen minstens één keer per jaar kan houden. Ik zou vandaag een aantal elementen met u willen bespreken, zonder exhaustief te zijn om zoveel mogelijk tijd te behouden voor een interactief dialoog.

1. Algemene principes

Kort na mijn aantreden als minister van buitenlandse zaken, heb ik meteen aangekondigd dat de bevordering en bescherming van mensenrechten voor mij een **prioriteit** zouden zijn. De andere grote prioriteit is de economische diplomatie. En ik kan u vandaag verzekeren dat mensenrechten meer dan ooit een **rode draad** vormt in mijn beleid.

Il est en effet question de **nos valeurs** de société, de la démocratie, des droits de chacun et de l'Etat de droit. La défense de nos valeurs commence chez nous mais ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi je suis convaincu que cette dimension est cruciale en politique étrangère. Dans le monde multipolaire d'aujourd'hui où s'affirment toujours plus de nouvelles puissances et dans la mondialisation croissante - ce qui est en soi une très bonne chose -, les valeurs qui sont les nôtres n'ont pas toujours la cote et la vigilance et surtout l'action sont nécessaires pour les préserver.

Ces valeurs ont aujourd'hui souvent plus de difficultés à s'imposer qu'il y a dix ans de cela. C'est pourquoi nos efforts pour les défendre doivent s'exercer sans relâche que ce soit via le système des Nations Unies ou dans un cadre bilatéral. L'**Union européenne** est sans doute le meilleur cadre pour faire avancer cet agenda. L'UE est dès lors au centre de nos actions en matière de droits de l'homme. Les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit sont des valeurs essentielles pour l'Union européenne. Celles-ci sont d'ailleurs ancrées dans le traité fondateur et ont été renforcées depuis et font partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune.

Au niveau multilatéral, je continue de penser que les droits de l'homme constituent plus que jamais un pilier fondamental des **Nations Unies**. Je l'ai rappelé en février dernier devant le Conseil des Droits de l'Homme. Il est plus que temps de mettre les moyens en adéquation avec nos ambitions collectives. Cet élément devra être pris en compte dans le cadre des discussions sur le post-2015. Le développement durable passe aussi par le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit.

Al mijn missies in het buitenland en al mijn ontmoetingen met de autoriteiten en het middenveld hebben mijn overtuiging gesterkt dat de bevolkingen niet eeuwig van hun burger- en politieke rechten beroofd kunnen worden, dat zij vrijheid en waardigheid eisen, en dat zij de effectieve verwezenlijking van hun sociale en economische rechten vragen. Wat men de Arabische lente noemt is hiervan enkel de bevestiging. Tijdens mijn bilaterale bezoeken maak ik er dan ook vaak een punt van om ontmoetingen te hebben met het middenveld om vast te stellen wat er leeft in de samenleving. Ik snijd telkens het onderwerp van de mensenrechten aan in mijn officiële contacten, ook met China en de Golfstaten.

Voor België blijft de **universaliteit van de rechten van de mens** een fundamenteel beginsel dat ons optreden moet bepalen en ons moeten helpen de gemeenschappelijk streefdoelen, waaraan alle Lidstaten van de Verenigde Naties hebben onderschreven door de Universele Verklaring voor de Rechten

van de Mens te ondertekenen, te bereiken. Ik betreur ten zeerste dat dit universaliteitsprincipe vandaag door bepaalde conservatieve krachten in vraag wordt gesteld en zelfs aangevallen, vooral op het vlak van vrouwenrechten.

Dans la défense et la promotion de ce principe d'universalité, le **Haut-Commissariat aux droits de l'homme**, un partenaire principal pour la Belgique, joue un rôle fondamental. Je tiens à saluer tout particulièrement l'engagement et la détermination de la Haut-Commissaire Navi Pillay, que j'ai rencontrée à 3 reprises cette année. Même dans ces conditions budgétaires difficiles, la Belgique continue de dégager des moyens financiers supplémentaires pour le Haut-Commissariat.

Les **procédures spéciales** du Conseil des droits de l'homme constituent l'un des mécanismes efficaces qui s'occupent de la situation spécifique d'un pays ou de questions thématiques dans toutes les régions du monde. Elles revêtent dès lors pour moi une importance fondamentale. Elles sont les yeux et les oreilles du Conseil. Pour l'exercice de leurs fonctions, il est d'une grande importance pour les procédures spéciales que les Rapporteurs spéciaux et autres experts puissent se rendre sur place.

Les **conventions internationales** relatives aux droits de l'homme constituent un autre instrument remarquable d'universalisation, et je me réjouis du nombre croissant de ratifications qu'elles suscitent. De l'autre côté, je suis inquiet concernant les réserves très importantes que mettent certains pays lors de la ratification de traités.

Mais au-delà de l'adoption de ces instruments juridiques, c'est la **pratique effective** des Etats qui importe. Des pays comme la Syrie et l'Iran, pour n'en citer que deux, sont parties à différentes conventions mais on constate au quotidien que leurs dispositions et les engagements de Damas et de Téhéran à les appliquer ne sont pas pris au sérieux par ces régimes.

2. Thema's

J'en viens maintenant à quelques thématiques prioritaires dans lesquelles l'**engagement de la Belgique** pour la promotion et la protection des libertés et droits fondamentaux a trouvé sa meilleure concrétisation.

Ik denk eerst en vooral aan de strijd voor de **afschaffing van de doodstraf**, waarvoor ons land zich onophoudelijk heeft ingezet. Afgelopen zaterdag heb ik deelgenomen aan de slotceremonie van het Vijfde Wereldcongres tegen de Doodstraf in Madrid, waar ik het Belgische engagement heb bevestigd. Tijdens de zitting in maart van de Mensenrechtenraad, heeft België het initiatief genomen van een resolutie over de rechten van de kinderen waarvan de ouders veroordeeld zijn tot de doodstraf of geëxecuteerd zijn. Ik ben zeer tevreden dat deze resolutie bij consensus aangenomen is en dat het door 67 landen op de 5 continenten gesteund is. De Belgische resolutie voorziet de organisatie van een

gesprekspanel tijdens de sessie van september. Wij zullen, als lid van de "Groupe des Amis du Second Protocole Facultatif", blijven streven naar de ratificatie van het Tweede protocol. Ik zal dit punt op de agenda blijven plaatsen zowel in mijn bilaterale contacten als in de tussenkomsten van België in de internationale fora. Als bijkomende Belgische engagement heb ik in Madrid de uitnodiging aanvaard om lid te worden van de steungroep voor de Internationale Commissie tegen de doodstraf.

Les **droits des femmes** restent également une priorité qu'il faut rappeler à tout moment. Je constate avec regret que les femmes sont encore trop souvent victimes de nombreuses discriminations et inégalités. Les femmes à travers le monde peuvent compter sur la Belgique pour la promotion et la protection de leurs droits. Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler au Conseil de Sécurité en février 2012, les aspects de **violences sexuelles** dans les pays en transition ne doivent pas être ignorés. Mes rencontres avec des femmes soignées à la clinique Panzi du Dr. Mukwege à Bukavu m'ont permis de prendre toute la mesure de l'horreur et des atrocités qu'elles ont dû subir. Mon département soutient d'ailleurs la noble action menée par le Dr. Mukwege et son équipe.

Ons land blijft een actief lid van de VN-Commissie over de Status van de Vrouw (CSW) en is kandidaat voor een nieuw mandaat voor de periode 2015-2019. Verder legt België momenteel de laatste hand aan een nieuw, tweede nationaal actieplan 'vrouwen, vrede en veiligheid' ter uitvoering van Veiligheidsraadresolutie 1325. Later deze week vindt een consultatie met het middenveld plaats over dit tweede nationaal actieplan, waarin de strijd tegen geweld tegen vrouwen en de bevordering van seksuele en reproductieve rechten een belangrijke plaats innemen.

Pour un pays comme la Belgique, dont l'économie dépend très étroitement des échanges internationaux, la relation entre le commerce et les droits humains est une thématique essentielle, et l'articulation « **Business - Human Rights** » acquiert une importance croissante. Mes compétences de Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur sont pour moi complémentaires et se renforcent même mutuellement. L'expérience nous montre que le respect des droits constitue un élément crucial pour un bon climat d'affaires. De même, le progrès économique contribue aussi à l'amélioration des droits de l'homme. Dans ce contexte, j'ai inauguré en décembre 2012 à Bruxelles avec la S.A.R. la Princesse Mathilde un Forum consacré aux « Droits de l'Enfant et aux Principes commerciaux », organisé entre autres par le « *UN Global Compact Network Belgium* ». J'ai l'intention de participer au « UN Global Compact Leaders Summit » organisé à New York en septembre 2013 et j'espère que la Belgique pourra y annoncer des avancées concrètes à titre national. A cet égard, je suis en faveur de l'élaboration d'un plan d'action national belge.

België blijft ook een belangrijke aandacht hechten aan de strijd tegen **alle vormen van discriminatie**. Ik ben zeer bezorgd over de tendens, in sommige landen, om de seksuele geaardheid te criminaliseren. Ik denk aan Afrikaanse

landen (Oeganda, Kameroen, Nigeria) maar ook landen van Oost-Europa (Rusland, Oekraïne). Ons land is lid van de “core group” **LGBT** in Geneve, waarvan de strategie erin bestaat te handelen bij de Staten en de internationale organisaties om homoseksualiteit en transidentiteit universeel uit de strafrechtelijke sfeer te halen. Wij komen regelmatig tussen over de problematiek van de LGBT tijdens de Universele Periodieke Onderzoeken (UPR) van de Mensenrechtenraad. Ik ben verheugd dat de Raad Buitenlandse Zaken van volgende week EU richtsnoeren zal aannemen ter bevordering en bescherming van mensenrechten voor holebi's.

Tijdens diezelfde Raad zullen ook EU richtsnoeren over **vrijheid van godsdienst of overtuiging** worden aangenomen. Ik hecht groot belang aan de scheiding tussen kerk en staat en aan het respecteren van de mensenrechten van alle religieuze minderheden. De ontwikkelingen in ons zuidelijke nabuurschap verdienen zeker onze waakzaamheid en vooral actie op dat vlak.

Les **droits des enfants** sont également un thème prioritaire, pour lequel nous souhaitons continuer à jouer un rôle de pionnier dans le cadre onusien. La Belgique est un membre actif du ‘Groupe des Amis Enfants et Conflits Armés’ et coopère étroitement avec la Représentante Spéciale du Secrétaire-Général pour les Enfants et les Conflits Armés, Madame Zerrougi.

Enfin, des thèmes comme la défense de la **liberté d'expression**, la protection des **défenseurs des droits de l'homme**, ainsi que la **lutte contre l'impunité** continueront de susciter l'engagement énergique de la Belgique.

En matière de lutte contre l'impunité, j'ai participé à la journée d'étude en juin 2012, organisée dans cette salle dans le cadre des 10 ans d'entrée en vigueur du Statut de Rome. Et face à la barbarie en cours en Syrie, la Belgique a soutenu dès septembre dernier l'initiative suisse visant à demander au Conseil de Sécurité de saisir la Cour pénale internationale.

3. Landensituaties

De strijd tegen de straffeloosheid brengt mij bij een aantal landensituaties, waarover ik mijn bezorgdheid met jullie wil delen. Ik zal een paar voorbeelden geven.

De primaire verantwoordelijk voor het respect en de bevordering van de mensenrechten komt de Staten zelf, dus ieder van ons, toe. Eerst voor het uitvoeren en het alledaags respect voor de verplichtingen en engagementen. Daarna, om de onaanvaardbare situaties aan de kaak te stellen en, indien nodig, om de betrokken bevolkingen ter hulp te komen.

In de eerste plaats, blijf ik natuurlijk diep verontrust over de verschrikkelijke situatie in **Syrië**. Ik hoop dat het initiatief van een vredesconferentie in Geneve tot een politieke oplossing zal kunnen leiden maar ik moet toegeven dat ik vrij pessimistisch blijf. De laatste maanden is België actief blijven deelnemen aan de

diplomatieke initiatieven in de verschillende internationale fora, zowel in de Mensenrechtenraad als in de Algemene Vergadering.

Je le répète depuis des mois, tant que le volet politique est bloqué, il convient d'augmenter nos efforts sur le plan humanitaire. C'est pourquoi j'ai poursuivi mes efforts pour promouvoir le respect du droit international humanitaire en matière d'**accès aux soins de santé**. Cet engagement et ces démarches diplomatiques ont abouti à la diffusion d'une **déclaration conjointe** soutenue par plus de 50 Etats - issus des 5 continents - à l'occasion de la 7^{ème} session du **Forum humanitaire syrien** qui s'est tenu à Genève le **19 février** dernier. La déclaration conjointe visait à appeler les parties au conflit à respecter le **droit international humanitaire en matière d'accès aux soins de santé** en Syrie et ainsi faciliter le travail des acteurs humanitaires. L'objectif, purement humanitaire, était de rappeler aux parties qu'elles doivent protéger le personnel, les installations et les véhicules médicaux, ainsi qu'assurer l'accès humanitaire partout dans le pays. De son côté, la communauté internationale tout entière doit user de son influence sur les parties pour que celles-ci respectent leurs obligations et protègent la fourniture de l'assistance médicale et humanitaire en Syrie. Ceci va de pair avec un refus d'impunité.

J'ai transmis cette déclaration, y compris sa version en arabe, à près de 90 homologues et acteurs humanitaires et onusiens afin de leur demander de relayer cet appel dans leurs contacts avec les parties. J'ai fait de même avec mes services afin que ces messages soient diffusés le plus largement possible.

Je me félicite que cette déclaration conjointe ne soit pas passée inaperçue et que de nombreux acteurs y fassent régulièrement référence. J'espère maintenant que la situation pourra s'améliorer sur le terrain, car c'était cela l'objectif et il faut avouer que là, on n'a pas vraiment progressé. Dans une ville comme Alep, il y avait avant la crise 5000 médecins. On me disait il y a quelques semaines qu'il n'en restait plus que 36. Je crains qu'il n'y en ait encore moins à ce jour.

La Belgique continue donc actuellement à se mobiliser et à coopérer avec les autres partenaires internationaux impliqués afin de concrétiser cet appel sur le terrain. La Russie participe désormais à ces efforts, ce qui est positif en soi.

Je reste préoccupé par la situation des droits de l'homme dans la **Région des Grands Lacs** et en particulier dans l'Est de la République Démocratique du Congo. L'Etat de droit est pour ainsi dire absent de cette région, où l'on continue de recenser des violations graves et multiformes des droits de l'homme, notamment des violences sexuelles et l'enrôlement d'enfants-soldats.

Je me réjouis de la nomination de Madame Mary Robinson comme Envoyée spéciale du SGNU pour la Région des Grand Lacs et lui donne tout son soutien dans la mise en œuvre de son nouveau mandat. Je me félicite de la volonté de Mme Robinson de mettre l'accent sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'accord d'Addis, et en particulier les associations de femmes.

Ce nouveau contexte international offre en effet une occasion unique d'apporter enfin une solution durable à cette crise qui n'a que trop duré. L'accord comprend des engagements nationaux pour la RDC, régionaux pour ses pays voisins et internationaux pour les partenaires comme la Belgique.

De mon côté, en ce qui concerne plus spécifiquement la **RDC**, j'insiste auprès des autorités congolaises sur le rétablissement de l'Etat de droit et la réforme du secteur de sécurité pour que l'état puisse protéger sa population, ainsi que sur la consolidation de la démocratie, notamment à travers la poursuite du cycle électoral et la réforme indispensable de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Dans des cas spécifiques comme l'assassinat du défenseur des droits de l'homme Chebeya, de nombreuses démarches ont été effectuées, y compris lors de mes entretiens bilatéraux, et notre Ambassade assiste au procès. De manière générale, je m'efforce de maintenir la question de la RDC à l'agenda de la communauté internationale, également dans le cadre du Conseil des droits de l'homme qui se penchera sur la situation en RDC lors de sa session de septembre prochain.

Un pays où des progrès sont à noter est le **Myanmar** où je me suis rendu en mars dernier. Le volet droits de l'homme y a occupé une grande part de mes entretiens, et en particulier la situation des prisonniers politiques et les tensions ethniques. J'ai remis à divers interlocuteurs une liste de 29 prisonniers politiques, 28 noms fournis par l'UE et 1 par Amnesty International (Dr Tun Aung). J'avais déjà transmis cette liste par courrier à mon homologue avant ma visite. J'ai insisté lors de mes contacts pour recevoir des informations sur la situation de ces personnes. Je n'ai pas encore de réponse concrète à ma requête mais je compte relancer mes interlocuteurs via notre Ambassade à Bangkok.

En réponse aux réformes politiques dans le pays, l'UE a décidé comme vous le savez de lever les sanctions économiques qui frappaient le Myanmar (mais qui étaient déjà suspendues depuis 1 an). L'embargo sur les armes a quant à lui été prolongé d'un an, de même que l'embargo sur les équipements susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne. Depuis avril 2012 et en dépit des importants défis auxquels les autorités birmanes font face, les progrès se sont poursuivis. Il était donc logique d'aller plus loin dans le processus de révision des mesures restrictives et de donner un signal positif pour la poursuite des réformes. Par cette décision, l'UE a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre dans ses relations avec le Myanmar. Un chapitre basé sur la coopération, non seulement dans les domaines d'intérêts mutuels, mais également dans les défis encore à relever par les autorités birmanes. Mais la vigilance reste bien sûr de mise, en particulier en ce qui concerne la situation dans l'Etat du Rakhine et plus largement les tensions entre musulmans et bouddhistes.

Ik wil ten slotte onderlijnen dat ik niet blind ben voor eventuele **mensenrechtenproblemen bij EU partners**. De EU is trouwens een gemeenschap van waarden. Zoals de EU al jarenlang gedetailleerde procedures hanteert om het respect door de lidstaten van begrotingsdoelstellingen op te volgen en bij te sturen waar nodig, zo is het ook niet abnormaal dat het

respect door de lidstaten van de mensenrechten en democratische grondwaarden wordt opgevolgd. Een recent voorbeeld waar ik bilateraal mijn bezorgdheid uitte is **Hongarije**.

Lors de ma rencontre avec mon homologue hongrois, Janos Martonyi, le 31 mai dernier, je n'ai pas manqué de soulever les amendements à la constitution hongroise. La Hongrie a formulé une réponse aux procédures d'infraction lancées par la Commission européenne à propos de trois amendements constitutionnels qui posent problème (indépendance de la banque nationale, indépendance de l'Agence pour la Protection des Données et abaissement de 70 à 62 ans de l'âge de la retraite des juges). Il convient maintenant d'attendre la réaction de la Commission à ce sujet. J'ai demandé à mon collègue hongrois de me tenir informé aussi précisément et rapidement que possible sur les contacts que la Hongrie continuerait d'entretenir avec la Commission et de me donner le point de vue hongrois. Je l'ai également encouragé, en cas d'avis favorable de la Commission, à communiquer rapidement et clairement, en particulier vis-à-vis du Parlement européen. J'espère que l'on pourra progresser sur cette question, sans quoi il faudra que la question retourne au Conseil.

Conclusions

J'aurais aussi pu vous parler de la situation au Proche-Orient – où l'initiative de John Kerry de relance des négociations mérite tout notre soutien – ou de la situation en Turquie – où nous appelons tous les jours au dialogue. J'ai aussi pu évoquer la Russie – où la situation des droits de l'homme préoccupent l'UE et la Belgique de manière générale – ou encore l'arrêt brutal et choquant de la télévision publique en Grèce. Je suis bien entendu disposé à aborder ces questions lors de la session questions-réponses.

Comme vous pouvez le constater, les droits de l'homme font véritablement partie intégrante de ma politique étrangère.

Ce sont cet engagement et surtout nos actions concrètes qui motivent également la décision d'être à nouveau candidat pour un mandat au Conseil des Droits de l'Homme pour la période 2016-2018. Les Affaires étrangères préparent actuellement cette importante campagne pour notre pays. Nous préparons également avec les autres départements et entités concernés la Présidence belge du Conseil de l'Europe de novembre 2014 à mai 2015.

Op het internationaal toneel, blijft de kwestie van de mensenrechten gevoelig. Het is enkel met een coherente, respectvolle, progressieve et pragmatische aanpak dat men echt een verschil kan maken op het terrein. En dat is de essentiële doelstelling. Het diplomatieke werk is enkel een middel om er te geraken. En de moraalridders zijn zelden efficiënter wat de resultaten betreft. Het is deze vastberaden en concrete aanpak die ik wens te vervolgen, met de steun van het Parlement en van de civiele maatschappij.

